

L'espace scientifique européen émergent : les effets d'une double structure

Mihai Dinu Gheorghiu

Université *Alexandru Ioan Cuza*, Iasi, Roumanie/Centre Européen de Sociologie et de Science
Politique, Paris, France

L'émergence d'un espace scientifique européen¹ est le résultat d'un double processus : d'une part, la volonté politique de construire une *European Research Area*, de trouver des solutions à la fois scientifiques et politiques aux problèmes sociaux et économiques européens ; d'autre part, les stratégies individuelles et collectives des chercheurs engagés à des titres divers dans le processus de professionnalisation de leurs disciplines, d'internationalisation et de collectivisation de la recherche. À partir d'une définition opérationnelle du pouvoir scientifique (forme particulière de capital symbolique, produit d'une lutte pour le monopole de la compétence et de l'autorité scientifiques légitimes dans un espace déterminé), nous nous proposons d'appréhender une série de propriétés de ce champ de recherches, types de capital (ressources économiques et ressources symboliques), formes d'actions collective (mobilisation de réseaux ou de collectifs de travail) et individuelle (stratégie de carrière ou d'investissement professionnel). Cet espace scientifique bénéficie de structures propres, dont font partie les centres et réseaux d'excellence en sciences humaines et sociales, qui occupent une position dominante parmi les institutions scolaires et non scolaires de formation des élites.

L'expansion vers l'Est d'un modèle libéral d'institutions et de la définition qui lui est propre de l'excellence intellectuelle, avec notamment l'ouverture de nouvelles institutions à Budapest, Prague, Varsovie, Bucarest ou Sofia de 1992 à 2000, a participé à la diffusion de ce modèle. Ce processus n'est pas sans rappeler celui des changements des sciences sociales en Europe occidentale après la Deuxième Guerre mondiale, comme l'indique le rôle joué par des fondations américaines dans le transfert des compétences, la Fondation Soros prenant d'une certaine façon le relais de la Fondation Ford. Les nouveaux centres d'excellence ont mis en

¹ Je présente ici les résultats de deux travaux successifs, en train d'être actualisés par une nouvelle enquête. J'ai réalisé une première enquête en 2002 à Berlin, Bucarest et Sofia sur les instituts et centres d'excellence en sciences sociales et humaines dans le cadre du *Socialscienetwork*, coordonné par la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) et le Wissenschaft Zentrum Berlin (WZB). Par la suite, j'ai participé au projet *Towards a European Research Area: How to Achieve European Added Value in Socio-economic Research – Lessons Learned from 4. and 5. FRP Projects* (2002-2003), avec Sabine Erbès-Seguin, responsable du projet français, aux côtés d'équipes allemande, italienne, irlandaise, norvégienne et israélienne. L'enquête en cours porte sur la circulation internationale des étudiants et des chercheurs roumains.

cause les frontières établies, nationales (en encourageant les échanges régionaux et internationaux) et disciplinaires (l'interdisciplinarité faisant partie des objectifs prioritaires), tout en étant confrontés à des problèmes nationaux : le développement inégal des pays ou des régions, la redistribution inégale des ressources entre les disciplines et les collectifs scientifiques, l'émigration des jeunes intellectuels (le *brain drain*), etc.

RETRAIT DE L'ÉTAT ET NOUVELLES ÉLITES

L'expansion du marché international de la recherche a été précédée et accompagnée dans plusieurs pays par le retrait de l'État et le transfert de fonds et de compétences vers des structures transnationales. Une série de transformations des politiques scientifiques européennes ont conduit à une nouvelle définition des thèmes prioritaires, tandis que les ressources externes pour les recherches ont considérablement augmenté. Les programmes de recherche européens ont contribué en même temps à l'émergence d'un corps pluriprofessionnel multinational, composé essentiellement de chercheurs d'instituts publics ou privés, d'enseignants chercheurs, de doctorants et autres jeunes chercheurs (« postdoc »), d'employés bénévoles ou contractuels, d'experts ou consultants sous-traitant certaines opérations de recherche, ainsi que de représentants d'institutions publiques ou d'entreprises privées, d'organisations syndicales ou politiques figurant en tant que bénéficiaires directs de ces recherches (*end-users, policy-makers*). Ces chercheurs partagent un certain nombre de valeurs et d'expériences communes, qui les distinguent en tant que membres de la communauté scientifique européenne au sens élargi : le caractère récent et temporaire de leur statut, d'ordre plus symbolique qu'institutionnel, ou la vocation européenne qui est associée au sentiment d'appartenance à une élite. La socialisation intellectuelle et professionnelle dans un cadre international, l'adhésion réfléchie à des normes et des valeurs constituent une culture politique commune et un marqueur d'identité fort pour cette catégorie.

UNE DOUBLE OPPOSITION

Le champ scientifique européen émergent apparaît comme étant délimité par une double opposition qui le distingue, d'une part, des communautés scientifiques nationales et, d'autre part, du champ scientifique international. Cette double opposition contribue à la représentation du champ européen comme étant à la fois transnational et régional, part et limite du processus d'internationalisation. L'opposition apparaît surtout par rapport aux structures hiérarchiques et disciplinaires des communautés scientifiques nationales qui

détiennent le monopole des instances de consécration académique. Les recherches interdisciplinaires européennes sont moins reconnues, moins diffusées, disposent de moins de ressources internes² que celles financées par des organismes nationaux.

L'internationalisation européenne ne remplit vraisemblablement pas les mêmes fonctions dans les différents champs scientifiques nationaux et ne produit pas les mêmes effets dans toutes les disciplines. Les positions de pouvoir sont distribuées dans les champs scientifiques nationaux en fonction des disciplines scientifiquement les plus reconnues, ayant les degrés les plus élevés de professionnalisation et d'institutionnalisation. À l'opposé, les recherches interdisciplinaires, moins établies et moins reconnues, ne disposent pas toujours des crédits, symboliques et financiers, qui permettraient leur développement. Une situation qui, en partie ou dans certains pays, serait en train de changer grâce au prestige croissant des recherches européennes et à une meilleure articulation entre politiques nationales et européennes de la recherche. Le déficit de reconnaissance au plan national des équipes interdisciplinaires européennes a des effets à la fois sur la composition des collectifs scientifiques (pour le recrutement des membres des équipes et des partenaires des réseaux), sur leur fonctionnement, sur la production et l'exploitation de leurs résultats. Le fonctionnement en réseau européen interdisciplinaire permet cependant une redistribution des ressources entre les partenaires, réduit les effets de ces inégalités sur les modalités et les résultats du travail, favorisent les relations de coopération au travail.

UN POUVOIR HÉTÉRONOME

L'hétérogénéité des équipes de recherche européennes résulte à la fois de leur caractère transnational et de leur composition multidisciplinaire. Cela est aussi relié à la hiérarchie sociale des objets (« nobles » et « pauvres »), des méthodes scientifiques, méthodes quantitatives contre méthodes qualitatives, et des théories du *mainstream* contre des théories obsolètes. Les projets de recherches interdisciplinaires sont perçus comme agissant au profit d'un pouvoir hétéronome et menaçant l'autonomie des sciences sociales les plus instituées. Le travail sur les différences culturelles, sur la définition des notions et des catégories, sur l'harmonisation des méthodes contribue cependant à la réduction des écarts et des inégalités au moins pour la durée déterminée des contrats. Mais sans garantie de continuité, l'accord sur les méthodes, l'objet et les objectifs du travail, forme de compromis *ad hoc*, résiste difficilement à long terme.

² Cf. l'analyse des interventions des responsables de projets européens dans les groupes de discussion (GD) auxquels j'ai participé à la Maison des Sciences de l'Homme (2002-2003).

L'une des principales critiques formulées à l'adresse de la recherche européenne, lors de l'enquête d'il y a quelques années, concerne l'emprise de l'économie sur les sciences sociales et les rapports de dépendance à l'égard du politique des chercheurs, employés comme *consultants* associés dans des *think tanks sui generis*. Les conditions posées pour la construction de l'ERA (European Research Area) font partie d'une problématique plus large, celle de la redéfinition des rapports de la science à l'État et à l'économie. Le retrait de l'État et le transfert de fonds et de compétences vers les structures européennes impliquent des changements structurels, de thèmes et de priorités, ainsi que des changements de stratégies au niveau des champs scientifiques nationaux.

ACTEURS ET STRATÉGIES DE RECONNAISSANCE

Deux conduites sont ainsi à l'œuvre dans la construction du champ scientifique européen : une conduite d'expansion territoriale et disciplinaire, dans la logique de confirmation d'un pouvoir scientifique acquis, et une conduite de subversion de l'ordre savant établi. La durée relativement courte de ces dispositifs institutionnels complexes, où les rapports hiérarchiques sont constitués *ad hoc*, limite leurs chances de survie à la fin des contrats, et le statut des coordinateurs dépend davantage de leur reconnaissance dans le champ scientifique national. L'expérience internationale et l'expérience interdisciplinaire sont, dans de nombreux cas, associées. Le parcours professionnel multidisciplinaire de certains coordinateurs constitue une forme de « prédestination » à la recherche européenne. La disponibilité, la flexibilité, le capital social associés habituellement à la transgression des frontières (disposer de connaissances et d'entrées dans plusieurs domaines) sont des qualités valorisées par les recherches interdisciplinaires et appliquées. Le pouvoir du coordinateur à l'intérieur de l'équipe et du réseau, ses choix organisationnels et son style de direction dépendent de sa reconnaissance dans le champ scientifique national. Les situations de désaccords sur la définition des concepts, les théories ou les méthodes, les conflits d'intérêts ou les luttes pour l'imposition d'une autorité scientifique légitime sont surdéterminés par le caractère peu structuré du champ scientifique émergent. La recherche de compromis et les bénéfices d'une neutralité internationale opposée à des rapports nationaux concurrentiels semblent cependant l'emporter sur les situations de conflit et de compétition ouvertes.

La prise de risque dans la constitution d'un réseau nouveau crée des conditions pour l'innovation conceptuelle et méthodologique et pour la découverte de nouveaux champs, en évitant la reproduction des schémas établis de pensée. Il est justifié de faire l'hypothèse que

les prises de risque en matière de cooptation des partenaires « étrangers » (par leur nationalité ou par leur discipline) sont aussi fonction de la position et de la trajectoire du coordinateur lui-même, plus ou moins disposé à prendre des risques dans la mesure où il est lui-même plus ou moins établi et reconnu.

Bien qu'il s'agisse d'un groupe socioprofessionnel ayant des intérêts parfois divergents à l'intérieur des équipes interdisciplinaires européennes, les jeunes chercheurs sont plus faciles à recruter et à mobiliser que leurs aînés, assurant une ressource humaine particulièrement riche et appropriée pour promouvoir les recherches européennes. Souvent « plus européens » que leurs aînés, grâce à une mobilité plus importante au moment de leur formation et à une familiarisation précoce avec les langues étrangères et avec l'anglais en particulier, les jeunes sont cependant confrontés à des situations d'incompatibilité entre leurs projets de carrière académique nationale et la faible reconnaissance des projets européens.

CAPITAL LINGUISTIQUE ET CAPITAL SCIENTIFIQUE

La recherche multinationale suppose l'accord des partenaires sur une langue principale de communication, qui est dans la majorité des situations l'anglais, *lingua franca* reconnue non sans résistance. La maîtrise inégale de la principale langue de communication par les participants aux recherches européennes n'est pas uniquement une question de communication : dans les sciences sociales plus qu'ailleurs, la langue est un instrument de travail, un support et un vecteur des modes de pensée, un objet autour duquel s'organisent des formes de coopération scientifique. Dans ce sens, la performance linguistique et la performance scientifique sont inséparables, mais les chances de cumuler capital linguistique et capital scientifique restent très inégales.

L'homogénéisation linguistique contribue au transfert de modèles culturels et de paradigmes scientifiques d'origine anglo-saxonne. La capacité inductive de l'anglais dépend cependant des degrés d'ouverture internationale des disciplines et des communautés scientifiques nationales. Au plan européen, cette domination prend la forme d'une majorité relative de coordinateurs britanniques de projets européens. Mais l'ouverture internationale inégale des disciplines et des pays laisse apparaître des oppositions entre « grands » et « petits » pays, pays du Nord et pays du Sud, mais aussi entre les disciplines les plus internationales, comme les sciences économiques, où l'anglais est la langue principale incontestée, et les disciplines les plus conservatrices d'un patrimoine culturel national, comme les sciences de l'éducation. En même temps, l'usage incontournable d'une langue commune autre que la langue maternelle dans des équipes de recherche multinationales apporte comme

grand bénéfice la possibilité de mettre à distance les ethnocentrismes culturels nationaux des participants.

Les questions posées par la langue ou les langues de communication sont aussi des questions de coopération dans le travail de recherche et d'intégration des partenaires dans les réseaux. Étant donné l'inscription de ces recherches européennes dans un processus plus large de formation à la recherche, les réseaux sont des lieux de transmission et d'accumulation de savoirs linguistiques. On a ainsi pu remarquer des circuits de communication parallèles dans des langues « secondaires » mis en place en tant que formes d'entraide pour parer aux déficits de performance dans la langue principale. La grande hétérogénéité de situations rencontrées dans les groupes de recherche européens pour ce qui concerne la maîtrise des langues par les partenaires suppose en même temps l'invention de modalités très diverses de coopération lors des réunions ou lors de la rédaction des rapports et des livres. L'usage d'une langue étrangère commune dans la recherche pose aussi des problèmes particuliers de temps et de ressources, différents de ceux qui existent dans le cadre strictement national. Cela représente une charge de travail supplémentaire et constitue un argument en faveur d'une durée plus longue des recherches européennes et d'allocation de ressources spécifiques (en particulier pour la traduction).

LA DOUBLE ÉVALUATION DE LA RECHERCHE EUROPÉENNE

Le caractère relativement récent et institutionnellement moins structuré de la recherche européenne expose ses résultats à des sanctions externes et selon des critères opposés : dans l'ordre des disciplines qui contrôlent l'espace scientifique national, c'est souvent le degré de « pureté » scientifique qui est mesuré ; dans celui, plus ambigu, de l'orientation politique ou de l'applicabilité de la recherche, ce sont des jugements externes à la communauté scientifique qui influencent sinon déterminent leur recevabilité. Ces deux types d'évaluation sont concurrents. L'évaluation par les pairs, dans le cadre des instances nationales mais aussi internationales (les revues, les associations scientifiques et professionnelles) est organisée traditionnellement par discipline. La double évaluation n'est pas une caractéristique exclusive de la recherche européenne, mais l'écart entre les deux instances de consécration semble être ici plus grand. C'est la proximité de statut avec la « recherche privée » ou la « recherche administrative » qui contribue à un certain discrédit parmi les défenseurs de l'autonomie et de la « pureté » de la science.

Ce double système d'évaluation ne semble pas exister dans le cas des « petits pays », à cause de leur pénurie en ressources internes et de leur dépendance à l'égard des ressources

internationales. L'exemple des « petits pays » est apparu à plusieurs reprises dans les travaux antérieurs pour marquer le contraste avec les réserves et les résistances auxquelles les recherches européennes se heurtent dans les « grands pays ». Le financement européen apporte aux petites communautés scientifiques nationales des ressources considérables, les rapprochant d'une « normalité » européenne. Mais cela crée simultanément des inégalités à l'intérieur, entre ceux qui en bénéficient et ceux qui n'en bénéficient pas. L'intégration de ces pays dans l'espace émergent de la recherche européenne mérite dans ces circonstances une attention particulière.

LES NOUVELLES STRUCTURES EST-EUROPÉENNES

Les Centres et réseaux « d'excellence » fondés dans la « Nouvelle Europe » dans les sciences humaines et sociales illustrent bien cette problématique propre aux « petits pays » européens. Ces nouvelles institutions³ partagent un certain nombre de problèmes structurels communs.

L'un des objectifs fondamentaux de ces centres d'excellence a été de faciliter la circulation internationale des chercheurs dans les deux sens, entre l'Est et l'Ouest. L'accélération des échanges, après 1989 (tous programmes confondus), a beaucoup fait diminuer les distances, sans les abolir pour autant. Les programmes régionaux n'ont pas fait disparaître « l'occidentalotropisme » des échanges entre l'Est et l'Ouest, et de nombreux problèmes d'ordre fonctionnel subsistent, notamment dans la mise en place de réseaux entre les pays voisins (Europe Centrale, Europe du Sud-est). Les notions d'Europe et d'espace scientifique européen occupent une position stratégique dans l'orientation des thèmes de recherches et la mobilité internationale des chercheurs. La reformulation des priorités politiques en tant que priorités scientifiques à travers les financements et l'établissement des programmes de recherches présentent cependant des différences significatives entre les divers espaces culturels et scientifiques nationaux. La participation à la mobilité scientifique européenne et internationale reste inégale.

Les contradictions entre les réseaux internationaux d'excellence et les systèmes nationaux de formation des élites confirment notre hypothèse sur la double structure de l'espace scientifique européen. Les institutions d'État, universités et académies des sciences avec leurs instituts de recherches, et le secteur privé récent, dont font partie les centres

³ Il s'agit ici de trois institutions de référence, que j'ai étudiées à l'occasion d'une première enquête: le Collegium Budapest, le New Europe College de Bucarest et le Center for Advanced Study de Sofia. Cf. aussi les conclusions de mon étude, *in* Mihai Dinu Gheorghiu, 2004.

d'excellence à financement international (privé et public), se trouvent en opposition dans la définition de leurs priorités et dans le partage des champs. Les représentations des uns et des autres apparaissent sur ce point contrastées : accusations d'élitisme et d'indifférence face aux urgences sociales et politiques des pays impliqués, manifestations de « tolérance » ou d'« indifférence », expressions de la concurrence ou de la compétition. Malgré des programmes explicitement orientés vers la limitation du *brain drain*, la diversification des ressources et l'aide au développement des structures académiques nationales, le soupçon pèse sur ces centres transnationaux d'excellence de participer à l'exportation ou à la désinsertion des élites, à l'accroissement des inégalités, voire au phénomène d'exclusion sociale qui frappe en particulier les jeunes générations. Plusieurs propositions d'intervention directe dans les champs universitaires nationaux et d'assouplissement des programmes de mobilité ont été formulées au moment de l'enquête afin de les adapter à la demande et d'éviter la désinsertion des élites internationalisées.

L'intégration transdisciplinaire et transnationale des chercheurs est confrontée au processus souvent opposé de professionnalisation des sciences sociales et humaines. Redéfinies dans des nouveaux cadres institutionnels, plusieurs disciplines, comme les sciences de la culture (*cultural studies*, recherches sur l'identité), les sciences de la communication ou les sciences politiques, occupent des positions transdisciplinaires par excellence. À l'ancienne dichotomie, politiquement exacerbée avant 1989, entre sciences sociales et sciences humaines, s'est substituée celle entre des champs professionnels plus ou moins établis. Les hiérarchies entre les disciplines se fondent plus souvent sur les débouchés offerts par le marché du travail, et les possibilités de convertir une recherche appliquée en projet professionnel peuvent avoir plus d'effets que des accords théoriques ou méthodologiques interdisciplinaires.

Enfin, il faut tenir compte du fait que, par-delà les différences nationales ou régionales, ces institutions s'inscrivent dans un monde international multipolaire. L'espace européen est structuré par des axes internationaux comme ceux qui distinguent les pôles économiques développés et sous-développés (le Nord et le Sud) ou les entités politiques transnationales (l'Europe unifiée, l'Amérique du Nord, la Russie...). Le choix des langues de communication peut être révélateur de problèmes multiples : la participation inégale aux échanges internationaux, en fonction de la maîtrise de l'anglais ; les divergences d'orientations épistémologiques entre le monde anglo-saxon et le monde francophone, dans le cas de certaines disciplines en sciences sociales et politiques. Les définitions restrictives de l'excellence font état de clivages et de contradictions que les membres de ces communautés

ont à affronter. Une nouvelle recherche devrait être en mesure d'objectiver les liens existants entre les aires de compétence scientifique et les critères de performance linguistique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOURDIEU, Pierre (2001). *Science de la science et réflexivité*, Paris, Seuil.

GENOV, Nikolai et Ulrike BECKER (dir.) (2000). *Social Sciences in Southeastern Europe*. Paris et Bonn, Informations Zentrum Sozialwissenschaften.

GHEORGHIU, Mihai Dinu (2004). « Les "centres d'excellence" en sciences humaines et sociales et leur insertion dans les communautés scientifiques émergentes en Europe de l'Est », dans *Perspectives roumaines. Du postcommunisme à l'intégration européenne*. Sous la direction de Catherine Durandin, avec la collaboration de Magda Carneci, Paris, L'Harmattan, p. 139-162.

GHEORGHIU, Mihai Dinu (2007). *Intelectualii în câmpul puterii*, Iasi, Polirom.

GODELIER, Maurice (2002). *L'état des sciences de l'homme et de la société en France et leur rôle dans la construction de l'espace européen de la recherche*, Paris, Premier Ministre.

GUILHOT, Nicolas (2004). « Une vocation philanthropique. George Soros, les sciences sociales, et la régulation du marché mondial », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 151-152, mars, p. 36-48.

GUILHOT, Nicolas (2006). « A Network of Influential Friendships : Fondation pour une entraide intellectuelle européenne and East-West Cultural Dialogue, 1957-1991 », *Minerva*, 44, Springer, p. 379-409.

KARADY, Victor (1992). *Relations inter-universitaires et rapports culturels en Europe (1871-1945)*, rapport de fin d'étude, Paris, Programme « Intelligence de l'Europe » du ministère de la Technologie et de l'Espace.

KUHN, Michael et Svend Otto REMOE (dir.) (2005). *Building the European Research Area: Socio-Economic Research in Practice*, New York, Peter Lang.

SHINN, Terry et Pascal RAGOUET (2005). *Controverses sur la science : Pour une sociologie transversaliste de l'activité scientifique*, Paris, Seuil.

SMITH, J. (2003). *Implementation of the European Research Area in the Social and Human Sciences*, Belgique, European Communities.